RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA DROME COMMUNE DE VALHERBASSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2021 À 19 H À L'ESPACE HAUTE HERBASSE DE MIRIBEL

Élus Présents : BESSON Isabelle, CHARVAT Patrick, CLET Benjamin, DUC Gwendoline, GAUDENECHE Patrice, JANTON Joëlle, MARY Claude, PAQUIEN Lionel, POUGET-MATHIEU Régine, RONGY Marie-Madeleine, SAUREL Nelly, VASSY Jean-Louis

M. DUC Bernard arrivé à 19 H 20

Mme MARION Isabelle arrivée à 20 H 30

Absents excusés avec pouvoir :

Mme BARRIER Marie-Agnès ayant donné pouvoir à Mme RONGY Marie-Madeleine M. BRET Vincent ayant donné pouvoir à Mme JANTON M. ROLIN Jérôme ayant donné pouvoir à Mme BESSON Isabelle

Absents non excusés

CARRERE Alexandra RODRIGUEZ Richard

Mme Besson Isabelle est désignée secrétaire de séance.

1/ APPROBATION DU NOUVEL ORDRE DU JOUR

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- > 5 MANDATS AUX AGENCES: NOUVEAUX TARIFS.
- > 6 OFFRE D'ACHAT RETIRÉE.
- > 12 AUGMENTATION DES LOYERS

>13- VIREMENT DE CRÉDIT = à la demande de la Trésorerie, il faut faire un mandat pour 137 € au 739223 pour régularisation de centimes.

Demande de rajouter 3 points à l'ordre du jour en questions diverses : délibération croix de mission de Miribel / Point sur le défibrillateur /Demande autorisation pose plaque près du tilleul de Miribel

2/ APPROBATION DU PV DU 12 JUILLET 2021

M. le Maire informe que ce PV a été retranscrit en intégralité mais que cela reste exceptionnel.

Points rajoutés à l'ordre du jour :

5/ MANDATS AUX AGENCES: NOUVEAUX TARIFS

M. le Maire fait part de la possibilité de signer un mandat de vente avec des agences immobilières

Annulation de la dernière délibération car les honoraires de l'agence ne correspondaient pas aux honoraires votés pour la vente des terrains du lotissement à Montrigaud :

L'agence Propri'up a proposé de s'aligner sur les frais de l'autre agence pour le lot 1 déjà vendu : 4 000 €

L'agence nous a fait parvenir les nouveaux tarifs : 2 000 € + 5 % pour un mandat simple 2 000 € + 3,5 % pour un mandat exclusif

Lot 2 : prix de vente 45 000 €

En mandat simple : 40 750 € soit 4 250 € d'honoraire En mandat exclusif : 41 425 € soit 3 575 € d'honoraire

Lot 8 : prix de vente 50 000 €

En mandat simple : 45 500 € soit 4 500 € d'honoraire En mandat exclusif : 46 250 € soit 3 750 € d'honoraire

M. le Maire : Demande la validation du mandat simple

Agence propri. Up Services Immobiliers - Tournon-sur-Rhône -

Un mandat simple d'un montant de 4 000 € pour le lot 1, un mandat simple d'un montant de 4 250 € pour le lot 2 et un mandat simple d'un montant de 4 500 € pour le lot 8

Agence SAFTI - Saint-Donat-sur-l'Herbasse -

VOTE: 16 pour

6 / OFFRE D'ACHAT

Une offre d'achat du terrain « Lot 8 » de 1179m², constructible et viabilisé sur la parcelle AN 199, déposée après visite par l'intermédiaire de l'agent commercial de l'agence propriUp a été retirée à cause des délais trop longs.

- M. Charvat présente une offre d'achat pour le lot 2 à 43 000 € pour une mise à prix à 45 000 €
- **M. Le Maire** conclut en indiquant que le lot 2 est vendu et qu'il reste le terrain le plus grand et le plus cher.

12 - AUGMENTATION DES LOYERS

La Trésorerie a indiqué qu'au vu des baux de 2 locataires de la commune Déléguée de Montrigaud, il fallait augmenter leur loyer au 14 septembre pour l'un et au 26 octobre pour l'autre.

M. Le Maire demande l'accord du conseil pour l'augmentation de ces loyers.

13- VIREMENT DE CRÉDIT = à la demande de la Trésorerie,

Il faut faire un mandat pour 137 € au 739223 pour régularisation de centimes.

5/ APPROBATION DES STATUTS DE VRA

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-17, L.5211-5, L. 5216-1 et suivants,

Vu la délibération 2021-083 du Conseil communautaire du 30 juin 2021,

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du 30 juin 2021, le Conseil communautaire de Valence Romans Agglo a approuvé la modification des statuts de la Communauté d'agglomération.

En effet, suite à l'adoption du projet de territoire qui définit les ambitions pour le territoire à 10 ans, il convient de faire évoluer certaines compétences afin de mettre en œuvre les actions définies par celui-ci.

Ces modifications portent également sur la mise en jour des statuts pour tenir compte de récentes évolutions législatives relatives à la définition des compétences obligatoires et optionnelles et à la vie institutionnelle

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil municipal **DÉCIDE** :

d'approuver la modification du titre 2 « Compétences » et du titre 3 « Fonctionnement » des statuts de Valence Romans Agglo tels qu'annexés à la présente délibération

Discussion:

M. le Maire : Gestion des milieux aquatiques : L'étang de Joanna Maria rentre dans la compétence GEMAPI. On va se rapprocher des services de l'Agglo pour engager des opérations d'entretien.

6/ PRISE D'ACTE DU RAPPORT d'activités DE VRA EN 2020

Le Conseil prend acte du rapport d'activités

7/ ACHAT DES PARCELLES AE 275 -277 appartenant à M. François BOSSAN

Il est présenté au Conseil Municipal la proposition d'achat des parcelles AE 275 et AE 277 à M. François BOSSAN. L'offre d'achat s'élève à 50 € TTC. Cette parcelle sera dédiée à la pose d'un point d'apport volontaire pour la collecte des déchets.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de signer cette proposition.

8/ ABANDON DETR 2019 POUR AGRANDISSEMENT MAIRIE DE MONTRIGAUD

M. le maire explique qu'il faut annuler la délibération n° 36- 2019 concernant la demande de DETR au titre de l'année 2019 pour l'agrandissement de la mairie de Montrigaud puisque ce projet a été abandonné.

9/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉFECTION DES TOITURES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Demandes de subventions aux organismes financeurs.

11/ Rajout programme de travaux portes et fenêtres (Mairie de Montrigaud)

Subvention 50 %. Devis peinture pour les volets. 1 250 € de reliquats de travaux/ Travaux façade côté commerce et côté sud.

10/ PROGRAMME DE VOIRIE

La commission voirie s'est réunie récemment. Des propositions de chemins ont été faites. 2 entreprises ont soumissionnées.

M. Le Maire propose un programme de 13 000 € sur St Bonnet. Les travaux prévus à Miribel et le reste de St Bonnet seront reportés au printemps 2022.

Il propose un programme sur Montrigaud : chemin de la forêt, chemin Faveyron, chemin Fond Grimaud, chemin du Pelaillon, chemin des cêtés, pour 84000 €

Total de 97 000 € de travaux H.T. attribués à l'entreprise Cheval.

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux St Bonnet : Les bordures sont en partie posées. Le béton désactivé a bien avancé. Fin des travaux prévue courant décembre
- Bulletin municipal : Il en reste un peu à la distribution si besoin
- La revue drômoise : Revue trimestrielle, la première concernait Miribel et Montrigaud et la seconde concerne la commune de St Bonnet.

Des exemplaires de ces revues sont à disposition au prix de 12 € la revue

- **Conseil Municipal des Jeunes** : Les élections auront lieu samedi 2 octobre entre 9 H 30 et 13 H 30 à l'Espace Haute Herbasse. Il y a 8 candidats pour l'instant.
- Compte rendu réunion Commission action sociale :

Les colis sont en préparation.

La prochaine réunion est prévue le 21 octobre en mairie de Montrigaud.

- Compte rendu réunion commission voirie : Vu précédemment
- Compte rendu réunion commission bâtiments : Le devenir de la 3^e salle de classe de St Bonnet. Peut-être un T3 2 chambres salon séjour sanitaire à prévoir
- Commission vie du village et associations : En cours prochaine réunion le 12 octobre avec les associations à l'Espace Haute Herbasse de Miribel.
- Emplacements des PAV sur Valherbasse :

M. le Maire fait un point sur l'état d'avancement des échanges avec l'Agglo concernant l'installation des PAV.

Manifestations à venir : Le Chemin des Artistes du 9 et 10 octobre 2021 est prévu exceptionnellement cette année dans les Églises de Miribel et de Montrigaud. Les églises seront installées le jeudi 07 Octobre.

- Commémoration plaque en l'honneur de M. Hubert Germain : Jeudi 28 octobre à 14H à Montrigaud. Le village de Montrigaud sera barré. Passe sanitaire demandé. Les invitations seront distribuées dans les 15 jours.

La plaque est en cours de fabrication.

- Croix de mission : Subvention obtenue à 40 %.
 Confirmation du devis auprès du fondeur. Il y aura quelques petits travaux de maçonnerie
- **Défibrillateurs**: Ils sont en mairie et restent à poser. 1 à Miribel Espace Haute Herbasse et 1 façade Mairie de Montrigaud. Pose des défibrillateurs prévue par l'entreprise 2F Elec. La maintenance est prévue pour celui de St Bonnet.

Une formation sera prévue pour les élus et la population.

- **Plaque pour le Tilleul** : Association Miribel Loisirs : Pose d'une plaque près du tilleul de Miribel en hommage à Mme Tamisier Inès récemment décédée

La Séance est levée à 21 H 45